



Généralités

Le comité de l'UFS se compose: de quatre membres au maximum par « région ».
Les trois régions sont:

1. le canton de Genève,
2. le canton de Vaud et du Valais,
3. les autres cantons de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein.

Le comité se constitue de lui-même. La présidence est assurée à tour de rôle, pour deux ans, à compter de la date de l'assemblée générale. La présidence ne pourra être exercée que deux fois par la même personne et son second mandat ne pourra être exercé qu'après un délai de huit ans.

Situation au 1er octobre 2010

Région de Genève:	26 associations,
Région de Vaud et du Valais:	17 associations,
Autres régions:	Bâle: 3 associations,
	Berne: 7 associations,
	Zurich: 7 associations,

soit 60 associations fédérées dans l'Union des Français de Suisse.



Constitution - But

L'**Union des Français de Suisse** » (ci après dénommée UFS) groupe des associations, sociétés et autres organismes français (ci-après dénommés « associations ») constitués en Suisse. L'UFS est régie par ses statuts et par les articles 60 à 79 du Code Civil Suisse (Statuts Art. 1).

Les associations membres de l'UFS sont au nombre de 60.

L'UFS a pour but:

- d'établir des liens entre les Français de Suisse,
- de coordonner l'action des associations dans toutes les circonstances où elles désirent une unité de vue ou d'exécution,
- d'exercer toutes actions dans l'intérêt des Français de Suisse ou des associations et le cas échéant de représenter les associations auprès des autorités françaises ou suisses,
- l'UFS observe une stricte neutralité politique et religieuse.

Les associations représentées demeurent entièrement indépendantes. L'UFS n'exercera aucune ingérence dans leur fonctionnement, leur organisation, leurs manifestations et autres activités (statuts, art. 2).

L'**Union des Français de Suisse** a été fondée le 7 septembre 1947 à OLTEN par vingt-deux délégués représentant une soixantaine de sociétés françaises de Suisse, qui, à la veille de l'institution à Paris du



Historique

« L'Union des Français de Suisse est l'héritière de la **Fédération des Sociétés Françaises en Suisse** (fondée à BIENNE le 29 Juin 1879 et qui prit, le 30 août 1908, le titre de Fédération des Sociétés françaises de Bienfaisance et de Secours Mutuels en Suisse).

L'assemblée générale annuelle se déroule dans la circonscription consulaire du président de l'UFS, sous la présidence d'Honneur de son Excellence l'Ambassadeur de France en Suisse. Sont invités à cette assemblée générale, les Sénateurs des Français de l'Étranger, tous les Présidents des associations membres de l'UFS ainsi que les représentants nationaux des associations reconnues d'utilités publiques, dont les représentations sont membres de l'UFS.



Les présidents de l'UFS

J. PÉRON	1947 - 1951	C. ECUVILLON	1970 - 1971	P. CLEUVENOT	1989 - 1991
R. BRAY	1951 - 1953	E. VEYRAT	1971 - 1972	P. OLIVIERO	1991 - 1993
G. KAPFER	1953 - 1955	G. ANTONIADIS	1972 - 1974	R. DROUIN	1993 - 1995
H. BRISSOT	1955 - 1957	H. COMPAS	1974 - 1976	R. ZEIGER	1995 - 1997
R.P. VICAIRE	1957 - 1959	P. SAULAY	1976 - 1978	M. ARNAUD	1997 - 1999
E. DERIPPE	1959 - 1961	P. BRUGÈRE	1978 - 1980	C. SCHMID	1999 - 2001
G. FLATTET	1961 - 1964	M. DUFRESNE	1980 - 1982	B. REVOL	2001 - 2003
A.R. LOISEAU	1964 - 1965	J. FRANCE	1982 - 1984	C. CAPEAU	2003 - 2005
R. SPEITEL	1965 - 1966	E. VICARINO	1984 - 1986	R. ZEIGER	2005 - 2007
H. BRISSOT	1966 - 1968	L. MICHAUT	1986 - 1988	P. JODRY	2007 - 2009
R.P. P. VICAIRE	1968 - 1970	F. BALLY	1988 - 1989	C. SCHMID	2009